

NEWSLETTER – SEPTEMBRE 2021

Le service PERIVÉLO vous souhaite une belle rentrée et une bonne remise en selle !

AIDES A L'ACHAT VELO

Si vous décidez d'acheter un vélo...classique, électrique, ou cargo, sachez qu'il existe des aides :

→ **le CHEQUE VELO du Grand Périgueux** permet de bénéficier d'une aide en fonction du vélo acheté :

Typologie du vélo	Etat du vélo	Montant de l'aide GRAND PERIGUEUX	Nombre de chèques mis à disposition en 2021
Vélo à Assistance Elèctrique (hors VTT et vélo de course)	Neuf	250 €	80
Vélo cargo avec OU sans Assistance Elèctrique (Triporteur, biporteur)	Neuf	500 €	15
Vélo classique (hors VTT et vélo de course)	Occasion	50 € (sans dépasser 50% du prix total du vélo)	35
Vélo classique (hors VTT et vélo de course)	Neuf	30 € (sans dépasser 50% du prix total du vélo)	25

(Dispositif renouvelé d'une année sur l'autre selon les crédits disponibles et modulé en fonction de la demande)

*Renseignez-vous auprès de l'Agence PERIMOUV'
ou sur le site internet du GRAND PERIGUEUX, rubrique « Aide à l'achat vélo »*

→ **le BONUS VELO** de l'Etat, accordé sous conditions pour l'achat :

- d'un **vélos à assistance électrique (VAE)**, uniquement si vous avez bénéficié de l'aide intercommunale pour le même vélo - Montant : identique à l'aide intercommunale, dans la limite de **200 €**
- d'un **vélo cargo (électrique ou non)** ou d'une **remorque électrique pour cycles** (depuis le 26/07/2021)
Montant : **40 %** du prix d'acquisition, dans la limite de **1 000 €**

→ **la PRIME A LA CONVERSION** de l'Etat est élargie à l'achat d'un **vélo à assistance électrique (VAE)** depuis le 26/07/2021, en mettant votre **ancien véhicule polluant à la casse** (voiture ou camionnette diesel immatriculée avant 2011 ou voiture et camionnette essence immatriculée avant 2006).

Montant : **40 %** du prix d'acquisition, dans la limite de **1 500 €** (cumulable avec le bonus vélo)

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet du Service-Public.fr



ASTUCE/INFO/RAPPEL

*Pour votre confort et votre sécurité, **regonflez vos pneus au minimum 1 fois par mois**
Pression conseillée indiquée sur les pneus (~4 bars).*

